

La Commission européenne n'est pas assez offensive sur le risque de désertification en Europe

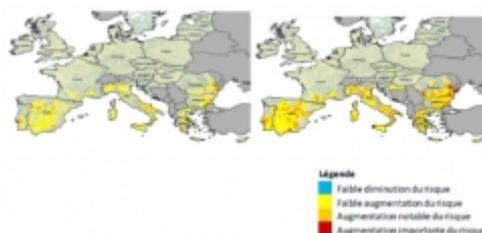
11 février 2019

Alors que le changement climatique fait peser un risque croissant de désertification sur certaines régions de l'Union, la Cour des comptes européenne produit un rapport sévère sur la prise en compte de ce sujet par la Commission.

Pour les auditeurs qui se sont penchés sur ce sujet, en particulier dans le cadre de l'évaluation de la trajectoire vers une neutralité en matière de dégradation des sols, d'ici 2030, le constat est sans appel : en dépit d'une collecte de données efficace, le suivi est insuffisant, notamment en raison de l'absence de méthodologie commune. Par ailleurs, si plusieurs politiques peuvent contribuer à la lutte contre la désertification, aucune n'a pour l'instant cet objectif. L'absence de stratégie européenne est un handicap important pour s'assurer de l'efficacité et de la cohérence entre les différentes politiques européennes, et de leur articulation avec les politiques nationales.

Enfin, les auditeurs pointent l'absence d'évaluation prenant en compte la désertification, notamment dans la mise en œuvre des politiques européennes. Ils soulignent en particulier le manque d'analyses coûts-avantages des projets d'irrigation financés par le budget européen.

Prévisions concernant l'évolution du risque de désertification et de l'indice d'aridité pour la période 2071-2100 par rapport à la période 1981-2010, dans les scénarios +2,4 ° (gauche) et +4,3 ° (droite)



Source : Cour des comptes européenne

Source : [Cour des comptes européenne](#)